



CERCLE DE LIEGE / SROR

FEUILLET D'INFORMATION DU 02 SEPTEMBRE 2021

1. Décès

Depuis le dernier feuillet du 03 août, nous avons appris le décès :

- Col BEM e.r. Hubert de Maere d'Aertrycke, décédé le 25 Avr (85 ans)
- LtCol Avi e.r. Jean « Coco » Guignet, décédé le 20 Jun (86 ans)
- Cdt d'Avi e.r. Alain « Cuf » Delacuvellerie, décédé le 28 Jun (77 ans)
- Cdt VI b.d. Erwin Sandyck, décédé le 06 Jun (67 ans)
- Mme Nadine Deluwe, veuve du Col e.r. Jacques Jacquet, décédée le 11 Jul
- Col BEM e.r. Yves Mattart, décédé le 17 Jul (72 ans)
- Cdt e.r. Jean-Marie Baudelet, décédé le 24 Jul (57 ans)
- Ere LtKol Genesheer b.d. Louis Denis, décédé le 28 Jul (88 ans)
- Kol b.d. Hubert Dumalin, décédé le 11 Aou (86 ans)
- Col BEM e.r. Maurice Decamps, décédé le 14 Aou 21 (96 ans)

2. Organe d'Administration du Cercle de Liège (OA/Liège)

a. Nous rappelons avec insistance que les fonctions de président et de trésorier de notre cercle sont vacantes en 2022 et nous n'avons toujours aucun volontaire.

Le cercle ne peut pas survivre sans président et sans trésorier.

b. Le contrôle de la comptabilité du cercle pour les années 2020 et 2021 sera effectué le 09 Sep par Marc Briot. Son rapport sera joint au prochain feuillet d'information de votre cercle.

3. Activité passée

Dimanche 29 août - Visite de Breendonk et croisière sur l'Escaut

(D. Charlot et L. Dussaussois)

Nous étions 28 à participer à cette excursion qui s'est malheureusement déroulée sous un crachin persistant, à l'image de cet été pourri.

Malgré cette météo digne d'un mois d'octobre, le nombre d'inscriptions prouve l'intérêt de nos membres à ce genre de visite combinée.

22 d'entre nous voyageaient en autocar depuis Liège et 6 autres nous ont rejoint à Breendonk, dont deux membres du cercle de West-Vlaanderen. Le service impeccable de l'autocariste Atlas de Liège est à souligner : arrivée bien avant l'heure, souplesse, professionnalisme du chauffeur, confort et propreté impeccables. Un excellent rapport qualité/prix que nous retiendrons.

Deux guides nous ont pris en charge dès l'entrée du fort de Breendonk. Ils nous ont fait découvrir en détail tous les recoins des lieux et particulièrement, les vestiges de la période sombre du fort puisqu'il servit de centre de transit, de torture et de détention pendant la Seconde Guerre mondiale. Le fort a été magnifiquement mis en valeur et entretenu aux petits oignons. Avec l'appui d'immenses photos d'époque placées aux endroits stratégiques, la visite est très didactique et les guides l'ont rendue très vivante. Le président du Cercle a déposé une gerbe de fleurs au pied des poteaux d'exécution, en mémoire aux résistants et prisonniers fusillés, pendus ou morts ici suite aux mauvais traitements ou à la malnutrition.

Nous avons ensuite rejoint Temse (Tamise) sur l'Escaut pour monter à bord du bateau « Verdi » où un repas nous a été servi avant le départ de la croisière. La croisière nous a conduit jusqu'à Anvers, au niveau du Steenplein, proche du centre-ville. Nous avons ainsi pu apercevoir quelques monuments importants de la métropole et quelques centres d'intérêt le long du fleuve comme à Hoboken ou à Rupelmonde, Quelques courageux ont bravé la bruine en restant sur le

pont découvert pour respirer l'air du large. Il était près de 1800 Hr quand nous avons accosté au Wildfordkaai de Temse !

Un grand merci à Luc Dussaussois et à Dominique Charlot pour la préparation minutieuse de cette excursion extraordinaire. Un vrai succès et une excellente ambiance !

Quelques photos de cette journée exceptionnelle se retrouvent sous l'onglet « CR activités et Visites ».

4. Activités futures

a. **07 Sep - Exposition immersive « De Monet à Kandinsky, vers le Modernisme »**

(J-C. François)

Cette activité a été rajoutée au programme sur l'initiative de Jean-Claude François pour la nouveauté de ce genre d'exposition qui allie la présentation d'œuvres d'art à la technologie de pointe. Ce parcours didactique de grands maîtres du 19^e siècle et début 20^e siècle permet en effet de comprendre l'évolution de la peinture vers le Modernisme mais permet surtout de pouvoir s'immerger complètement dans les tableaux. Des projections multiples, de grands formats, mobiles ou mouvants sur tous les murs et le sol donnent l'opportunité de découvrir des détails picturaux qui pourraient échapper au regard général des spectateurs dans un musée classique. Grâce à un casque particulier, deux projections nous permettent aussi d'entrer dans la réalité virtuelle des vies de Monet et de Gauguin. Cette exposition permet de présenter les images d'œuvres originales sans que celles-ci ne doivent quitter leur musée ou leur abri habituel.

Bref, à voir et à revoir car ce type d'exposition peut plaire à tout public et nous montre la voie des futures expositions. Dernier jour d'ouverture de l'expo : 12 Sep 21.

Un verre de l'Amitié sera pris au bar de « l'Hôtel Van der Valk Congres Liège » pour partager l'impression de nos membres.

Les inscriptions sont clôturées depuis le 23 août. Nous ne serons malheureusement que 13 à vivre cette expérience futuriste. C'est peu vu la qualité et l'innovation de cette exposition !

b. **21 Septembre - Conférence sur le Mali** (*P. Comanne et JP. Deconinck*)

Cette conférence sera donnée par notre membre, le GenMaj e.r. Jean-Paul Deconinck qui a dirigé toutes les troupes onusiennes au Mali pendant 1,5 ans. Nous avons détaillé les sujets abordés et les modalités dans notre feuillet du 03 août. Le folder d'invitation se trouve sous l'onglet « Activités futures ».

Les officiers d'active des garnisons de notre province et environs ont été invités par le président du Cercle. Les autres cercles de la SROR ont également été invités mais aucune réponse ne nous est encore parvenue.

La conférence aura lieu le 21 septembre dans la salle de la Chambre de la Construction de Liège, galerie de la Sauvenière. La CCL est située à moins de 100 mètres des parkings Neujean et Central-Park et en face de l'arrêt « Opéra » desservi par plusieurs lignes TEC.

Les inscriptions seront clôturées le 12 Sep. Il est encore temps de vous inscrire auprès de notre Secrétaire. A l'heure actuelle, nous comptons déjà 14 inscriptions. Bien sûr, le nombre n'est pas limité.

La participation aux frais est de 20 € pour ceux désirant suivre uniquement la conférence et le débat au cours d'un apéro (A) ou de 55 € pour la journée complète avec le repas inclus (B). Montants à verser sur le compte du Cercle de Liège BE16 0682 4639 4474 avec la communication : « Mali – x personnes A et y personnes B ».

c. **22 octobre - Concert 2021** (*Jean-Claude François*)

Notre feuillet d'information du 24 mai a repris en détail le choix du concert et les modalités d'inscription. Celles-ci sont maintenant clôturées et nous comptons 17 participants. Le concert aura lieu le vendredi 22 octobre à 2000 Hr à l'OPRL.

Les ventes individuelles de tickets pour les concerts de septembre et octobre sont ouvertes à partir du **jeudi 2 septembre**. L'organisateur préviendra donc très prochainement nos membres inscrits sur l'obtention des tickets.

Il ne faut pas de « Covid Save Ticket » particulier, **votre « Certificat européen Covid » SUFFIT** (la différence entre les deux documents est expliquée au paragraphe 9 de ce feuillet, ainsi que les modalités pour les obtenir). Il ne faudra surtout pas oublier votre certificat européen Covid, que ce soit sous forme imprimée ou sous forme digitale via le GSM car le QR-code de votre certificat sera contrôlé avec votre ticket d'entrée. Attention pour les personnes non-vaccinées complètement : il faudra alors obtenir un code-QR après avoir effectué un test PCR négatif entre le 17 et le 19 Oct ou être guéri du Covid endéans les 6 derniers mois (voir modalités au Par 9).

N'oubliez pas non plus d'emporter un masque buccal.

Vu ces contrôles, il est impératif de se présenter à l'entrée **au moins 30 minutes avant le début** de l'interprétation.

Notre trésorier réclamera les écots aux inscrits au début du mois d'octobre. Le prix dépend bien entendu du type de siège choisi ou obtenu. L'organisateur fera parvenir les tickets par envois postaux.

d. **16 Novembre - Repas de Corps** (*J. Graff*)

Le Repas de Corps de notre cercle est prévu le mardi 16 novembre aux Salons du Bearevoir, rue de la résistance 28 à 4432 Alléur.

Un grand parking public gratuit longe la rue de la Résistance, juste à côté du restaurant.

Le menu concocté par notre organisateur comprend six plats différents, en plus de l'apéritif et de tous ses zakouskis. Tout est compris dans le prix du menu (apéritif, menu, boissons du repas). Vous trouverez sous l'onglet « Activités futures » les premières informations pour cette journée ainsi que le détail du menu.

Le prix de la participation ne dépassera pas 50 €. Le prix définitif sera confirmé dans notre prochain feuillet d'information. Il ne faut donc pas encore payer maintenant. Les inscriptions seront clôturées le 03 novembre.

e. **14 Décembre – Exposition Napoléon** (*J. Félix et JL. Rolland*)

Une exposition particulière sur l'empereur Napoléon Bonaparte se tient actuellement au hall d'exposition de la gare des Guillemins. Elle fermera ses portes le 09 janvier 2022.

Nous avons réservé cette visite le **mardi 14 décembre 2021**. La visite sera guidée par notre membre, Jacques Félix. Malheureusement, chaque groupe ne peut pas dépasser 15 personnes (exigüité des salles et mesures Covid obligent). Par conséquent, nous avons prévu deux visites : une de 1000 Hr à 1200 Hr et une de 1400 à 1600 Hr. Un repas commun rassemblera à midi les deux groupes afin de se retrouver quand même tous ensemble.

Vu la difficulté d'organiser la visite en plusieurs groupes et en plusieurs heures d'accès, le président du cercle a malheureusement dû décliner l'offre du cercle de Wavre d'organiser la visite en commun. Nous espérons un retour rapide à la vie normale pour pouvoir associer à nouveau nos autres collègues à de futures expositions.

Afin de pouvoir estimer si un ou deux groupes sont nécessaires et de pouvoir réserver un restaurant en conséquence, il est demandé à nos membres intéressés par cette visite de le signaler à notre Secrétaire avant le 15 Sep. Cela fera l'objet d'un sondage demandant, lorsque vous marquez votre intérêt, de préciser votre visite préférentielle : 10 Hr ou 14 Hr,

voire sans préférence. Il vous sera également demandé si vous autorisez une permutation éventuelle de votre choix pour équilibrer les deux groupes. Ce sondage n'est pas une inscription ferme mais sert essentiellement aux préparatifs.

Les modalités d'inscription seront données dans les feuillets de Sep ou Oct au plus tard.

f. **Voyage 2022** (*Y. Baudoin*)

Le voyage au Domaine de Lou Capitelle à Vogüé en Ardèche méridionale se déroulera du 14 au 21 mai 2022. A l'heure actuelle, 19 personnes sont inscrites et il est toujours possible de rejoindre le groupe. Les candidats doivent prendre directement contact avec Yvan Baudoin, l'organisateur du voyage (« *yvan.baudoin@skynet.be* » ou Tel 0497/50.92.44).

Le programme comprend des visites chaque jour ou des randonnées au choix. Les déplacements sur place se feront avec le bus.

Les participants ont déjà versé un acompte de 270 € par personne. Un second acompte sera réclamé par notre trésorier en février-mars 22 et le solde à la fin du mois d'avril.

Les prix mentionnés dans le feuillet du 03 août comportaient une coquille. En effet, le prix du bus sur place pour ceux rejoignant le domaine avec leur voiture était déjà inclus dans le prix de base du séjour. Veuillez donc remplacer le tableau du paragraphe 3. h. du feuillet du 03 Aou par le tableau ci-dessous :

Prix par personne	Chambre double Voyage en bus	Chambre simple Voyage en bus	Chambre double Trajet AR en Veh perso.	Chambre simple Trajet AR en Veh perso.
Séjour complet	975 €	1115 €	815	955

5. **Sondage pour les activités**

Les résultats du sondage demandé via le feuillet du 28 Jun confirme que le **mardi** reste la journée préférentielle de nos membres pour nos activités.

6. **Projet des activités 2022**

L'OA du cercle est occupé à répertorier différents sujets possibles pour les activités mensuelles de l'année 2022.

Tout membre ayant un projet particulier ou étant au courant d'une Expo intéressante ou unique peut la communiquer à notre Secrétaire. La liste sera bouclée fin Sep afin de pouvoir soumettre les projets au cours d'un référendum qui vous sera envoyé au début du mois d'octobre.

7. **Legia**

Le groupe « *Legia+* » reprend désormais la dénomination « *Legia* ».

Nous avons accueilli Jean Remy, Président de cette nouvelle Legia, lors de notre réunion comme conseiller du Cercle en matière des activités de randonnée.

Les trois prochaines randonnées sont prévues les lundis 06 Sep, 20 Sep et 04 Oct. Les distances sont inférieures à dix kilomètres et ne comportent pas de difficulté majeure. Notre Secrétaire préviendra les marcheurs habituels des lieux de RV et du détail de chaque parcours. Les départs se font généralement à 1000 Hr.

06 Sep 21 : randonnée de 8,8 Km dans le bois de Seraing. RV à 0945 Hr sur la N683 à l'entrée du chemin du Meunier à Bonnelles (face à la rue Damry).

Les candidats à rejoindre le groupe des sportifs peuvent prendre contact avec notre Secrétaire.

8. Réunions

Nous avons pu tenir une réunion restreinte le mercredi 25 août dans la salle Ste-Barbe du CC R&A de Rocourt (ancien Arsenal de Rocourt). La réunion était focalisée sur les activités du dernier trimestre et sur l'ébauche des projets 2022.

Ce feuillet reprend dans ses différents paragraphes, les décisions prises lors de cette réunion.

Présents : Baudoin Y., Charlot D., Comanne P., Cornille M., Dussaussois L., Félix J., François J-C., Graff J., Remy J., Rolland J-L.

Excusé : Deconinck J-P.

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 28 septembre au CC R&A. Elle sera ouverte à tous nos membres**. Vu les distanciations sociales à respecter, elle aura lieu dans la salle Bonaparte située à l'étage au-dessus du self-service et à côté de la cafétéria (bloc à l'arrière du bloc EM). C'est une grande salle de cours dont la configuration ne peut être modifiée (rangées de tables l'une derrière l'autre, tables écartées de 1,5 m l'une de l'autre). Notre Secrétaire rappellera les mesures de sécurité sanitaire en vigueur lors des inscriptions. Un café sera servi au cours de la réunion mais nous ne pourrons toujours pas avoir accès à la cafétéria pour le verre de l'Amitié qui clôturait habituellement nos réunions d'avant Covid.

La réunion sera basée sur :

- L'explication des nouveaux statuts de la SROR (voir BI-570) de façon à être bien au courant des tenants et aboutissants des changements majeurs. Ces statuts seront votés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 03 décembre au Club Prince Albert à Bruxelles. Les membres effectifs de la SROR peuvent assister, débattre et voter lors de cette AGE. Les invitations et procurations paraîtront dans le prochain BI (BI-571).
- Une synthèse du Règlement d'Ordre Intérieur qui détaille les nouveaux statuts et en donne les modalités d'exécution. Le ROI ne sera édité qu'après les décisions de l'AGE. Il ne sera pas diffusé dans un Bulletin d'Info mais paraîtra intégralement dans les deux langues sur le site internet de la SROR.
- La prévision du budget 2022 de la SROR en accord avec les nouveaux statuts et le ROI (Y. Baudoin).

Il est demandé que ceux désirant assister à cette réunion le signalent à notre Secrétaire **avant le 18 septembre** en spécifiant leur numéro national, la marque et la plaque de leur véhicule, leur numéro de carte d'identité. Ces données sont nécessaires pour pouvoir accéder au quartier en voiture et sans devoir être accompagné par un Mil. Les cartes bleues d'accès sont toujours valides. Autrement, il suffit de laisser sa carte d'identité au Corps de garde.

Les dates des dernières réunions de l'année 2021 sont fixées au 26 octobre et 23 novembre. La date de décembre n'est pas encore fixée mais sera renseignée dans le prochain feuillet d'Info. Sauf avis contraire, ces réunions seront aussi ouvertes à tous nos membres.

9. Niveau national et les autres cercles

a. **Bulletins d'information de la SROR**

Le Bulletin d'Information n° 570 est paru le 18 août sous forme digitale et devrait paraître au début septembre dans sa version imprimée.

Le BI-570 est totalement consacré au projet de nouveaux statuts de la SROR. Ceux-ci sont intégralement repris en français et en néerlandais dans ce document. Ils seront expliqués à nos membres lors de la réunion du 28 Sep (voir Par 8 ci-dessus).

L'invitation à l'AGE pour délibérer sur les nouveaux statuts paraîtra dans le prochain bulletin (BI-571). Les modalités des procurations y seront détaillées.

b. Organe d'Administration SROR

L'OA de la SROR (L'ensemble de tous les Administrateurs de la SROR et les membres du bureau de gestion) se réunira le 30 septembre pour débattre des nouveaux statuts avant leur présentation officielle en AGE. La SROR compte actuellement 16 administrateurs.

10. Cérémonies patriotiques

a. 15 août au Fort de Loncin

Le traditionnel Hommage National à la garnison du Fort de Loncin a eu lieu le 15 août. Il a pu se dérouler avec un public élargi bien que le nombre de sièges en tribune était limité vu les distances obligatoires entre chaque place.

Le Cercle de Liège a déposé une gerbe au pied du monument sur l'esplanade, comme c'était le cas chaque année avant la pandémie

Fernand Moxhet, Président du Front de Sauvegarde du Fort de Loncin (FSFL) a remercié le président, Philippe Comanne et Marc Cornille pour leur aide précieuse lors de la cérémonie.

b. 30 août à Liège

Une cérémonie s'est tenue le 30 août à 1100 Hr dans la Salle des Pas perdus de l'Hôtel de ville de Liège pour commémorer l'anniversaire du décès tragique de la Reine Astrid.

c. 05 Sep à Forêt-Trooz

Commémoration du 77^e anniversaire de la tragédie de Forêt-Trooz. L'accueil des participants se fera entre 0930 Hr et 1000 Hr au monument. La tenue de la cérémonie est maintenant confirmée.

d. 08 Sep – Ville de Liège

La Ville de Liège, le Commandement militaire de la province et le Comité d'Entente des Groupements patriotiques de la province organisent le 08 Sep une cérémonie en commémoration du 77^e anniversaire de la Libération de Liège.

0845 Hr : accueil à l'Enclos National des Fusillés de la Citadelle

0900 Hr : cérémonie à l'Enclos National des Fusillés de la Citadelle

1015 Hr : cérémonie à la stèle 40-45 des policiers morts pour la Patrie et à la stèle de l'US Army en façade de l'Hôtel de ville, place du Marché.

Des places de parking seront réservées Espace du Tivoli et un bus partira de cet endroit à 0800 Hr pour la Citadelle. Il redescendra place du Marché après la cérémonie de l'Enclos National des Fusillés.

9. Divers

Au moment où les retraités désirent profiter de vacances à l'étranger une dernière fois avant l'hiver, il nous semble intéressant de rappeler quelques mesures de précaution.

Le Certificat européen Covid

Pour justifier sa vaccination complète depuis plus de 15 jours, un test antigénique négatif récent (test PCR nasal de moins de 72 Hr) ou une guérison du Covid dans les six derniers mois, chaque citoyen européen peut disposer d'un « passeport Covid » dénommé « *EU Covid Certificate* ». Ce document est important pour les voyageurs, prouvant que le porteur ne serait pas un agent infecté ou (peu) transmetteur. Sa forme est identique pour tous les pays de l'Union européenne. Il sert entre autres aux passages de frontières mais certains pays et certaines régions l'exigent pour pouvoir entrer dans les hôtels, les restaurants, les bars, les musées, les expos, les concerts, les sites touristiques, etc. C'est le cas actuellement en France, au Danemark, dans le Nord de l'Italie, en Catalogne, à Lisbonne, etc. Ce certificat comporte un numéro de série propre à chaque

citoyen (suite de 30 chiffres, lettres ou codes) et un code QR unique. Pour les belges, le document est téléchargeable via le site internet « www.masante.be » (accès avec votre carte d'identité et un lecteur e-ID ou avec l'application « *Itsme* » ou avec un code demandé par téléphone au 071/31.34.93). Il peut aussi être obtenu via « www.reseausantewallon.be » (mêmes systèmes d'accès). Pour nos membres non-internautes, il est possible d'obtenir le certificat sous forme imprimée via le call-center (071/31.34.93 pour la Wallonie) qui vous fera livrer votre certificat par la poste.

Depuis fin juillet, les tests PCR par prélèvement nasopharyngé peuvent être effectués en pharmacie (par exemple, le réseau Multipharma garantit les tests dans chacune de ses officines). Le certificat est valide si vous avez un test négatif effectué moins de 72 Hr avant le voyage (Attention, certains pays exigent même un délai court de 48 Hr avant l'arrivée dans leur pays).

Nous recommandons de télécharger votre certificat sur votre GSM via l'application « *Covidsafe.be* ». Vous disposez ainsi en permanence sur votre écran de votre code QR et de votre n° et vous n'êtes pas sujet aux ruptures de réseau qui peuvent arriver évidemment au pire moment. Et pour éviter la panne de batterie GSM au moment d'un contrôle, présentez une copie imprimée que vous aurez rangée avec les papiers du véhicule ou dans votre valise.

Enfin, n'oubliez pas de consulter les conditions de voyages et les règles en vigueur en Belgique et dans le(s) pays de destination en parcourant le site « www.info-coronavirus.be » ou « www.diplomatie.belgium.be » (site officiel du SPF des Affaires étrangères). La situation épidémiologique et les mesures de sécurité peuvent changer d'un jour à l'autre. La carte des zones à risque apparaît sur la page d'accueil de ce site et est régulièrement mise à jour.

Le document est gratuit. Toute contrefaçon entraîne des poursuites pénales.

Le Covid Safe Ticket

Il ne faut pas confondre le certificat Covid décrit ci-dessus et le « *Covid Safe Ticket* » qui est exigé lors des grandes manifestations. Les médias ont souvent fait un amalgame. Le Covid Safe Ticket ne sert que pour permettre l'entrée aux grandes manifestations de masse, à l'extérieur ou à l'intérieur (Rock Werchter, Festival de Ronquières, Dour Festival, Couleur Café Festival, Les Ardentes de Liège, etc.). Il NE faut donc PAS ce ticket particulier pour notre concert d'octobre ou pour une visite dans un lieu où le nombre de personnes est très limité. Il est généré pour chaque manifestation de très très grande ampleur. C'est très facile de l'obtenir via l'application « *covidsafe* » ou via les adresses « *masante* » ou « *reseausantewallon* ». Il suffit de sélectionner la date et/ou la grande manifestation qui exige ce ticket dans le champ ad hoc et un code QR particulier vous est transmis immédiatement. Il n'est bien entendu valable que pour la manifestation sélectionnée et pour le jour demandé. A la différence avec le certificat, il permet de contrôler exactement le nombre de participants à l'événement.

Public Health Passenger Locator Form (PLF)

Ce troisième document est exigé par la Belgique au retour de tout voyage à l'étranger de plus de deux jours. Il doit être rempli dans les 48 heures avant le retour en Belgique. Quelques vacanciers distraits ont oublié cet été d'effectuer cette démarche administrative obligatoire, ce qui leur a coûté 250 € d'amende lors d'un contrôle policier aux frontières, dans les gares ou les aéroports. Les compagnies aériennes et les compagnies maritimes contrôlent désormais le PLF de chaque passager avant leur embarquement.

Le Doc a pour but de répertorier les contacts suite à un séjour prolongé dans une zone à risque et d'avoir une prévention et un suivi des épidémies. Les données ne seraient pas sauvegardées plus de quinze jours après votre retour.

Le document doit être rempli via le site « www.ibiz.be » (SPF Intérieur) ou via « www.diplomatie.belgium.be » (SPF Affaires étrangères). Il suffit de remplir le Doc et de l'envoyer automatiquement via le site consulté (« *click and go* »)

Nous recommandons d'imprimer une image de l'écran d'envoi (*Print Sreen*) au cas où vous rentreriez au pays sans avoir reçu une confirmation officielle de bonne réception. En effet, vous devriez recevoir endéans les 10 heures du SPF Intérieur un code QR justifiant votre envoi du document dûment complété et bien encodé. Un code numérique vous est envoyé par sms et le code-QR via votre adresse mail. C'est ce code-QR qui est contrôlé au retour. Il est toutefois possible de télécharger une version imprimée du PLF à remplir via le site des Affaires étrangères.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au call-center des Affaires étrangères : 02 / 501.4000

Travellersonline

Le SPF des Affaires étrangères recommandent aux citoyens belges d'enregistrer leurs données de voyage via leur site « Travellersonline.be ». C'est évidemment facultatif. Il n'y a aucune obligation légale ou administrative.

Les données transmises permettent au SPF, aux ambassades et aux consulats de pouvoir vous venir en aide rapidement, vous contacter, vous rechercher ou donner de vos nouvelles à un proche lors de problèmes graves survenus dans votre région de séjour. Cela permet de gagner énormément de temps et de bien cibler l'aide ou les recherches et surtout, de ne pas vous oublier. C'est important si votre lieu de vacances subit une crise majeure, une catastrophe naturelle (feux de forêt, inondations, avalanches, tremblements de terre, etc.), des émeutes graves, des attentats, des accidents de grande ampleur (carambolage dans un tunnel, accident de train ou naufrage de bateau par exemple), etc. Un enregistrement au moment même d'un besoin est évidemment trop tard. Cet enregistrement n'est pas réservé aux voyages lointains, exotiques ou d'aventures. Une situation de crise peut se présenter dans tout pays de l'Union européenne. Cela n'arrive pas qu'aux autres !

Les données sont strictement confidentielles et elles sont effacées automatiquement quinze jours après votre retour au pays.